

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
FOR IMMEDIATE RELEASE

LE 5 JANVIER 1973
JANUARY 5, 1973



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

ENTREVUE DE FIN D'ANNÉE
ACCORDÉE À LOUISE DECELLES
ET BOB ABRA DU SERVICE
INTERNATIONAL DE RADIO-CANADA
PAR MONSIEUR MITCHELL SHARP,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES

YEAR-END INTERVIEW OF THE
SECRETARY OF STATE FOR
EXTERNAL AFFAIRS, THE
HONOURABLE MITCHELL SHARP,
WITH LOUISE DECELLES AND
BOB ABRA OF RADIO-CANADA
INTERNATIONAL

- Q. Lors d'une entrevue similaire, l'an dernier, vous aviez déclaré que du point de vue canadien, les retombées de la nouvelle orientation de la politique économique américaine, de même que le conflit indo-pakistanaïsi avaient été les événements majeurs en 1971. Qu'en est-il pour l'année qui s'achève?
- R. Parmi les fait saillants de cette année qui présentent un intérêt particulier pour le Canada, ainsi que pour l'ensemble de la communauté internationale, je placerais en tout premier lieu la continuation du mouvement vers une "détente" entre l'Est et l'Ouest. Nous avons été témoin, en peu de temps, d'un "déblocage" considérable. Les voyages du Président Nixon à Pékin et à Moscou sont à cet égard particulièrement significatifs. Le rythme accéléré de cette détente présente à la fois des risques et des défis à relever au cours des négociations qui s'annoncent. Ces négociations auxquelles le Canada entend prendre une part active et qui dureront peut-être des années, indiquent au moins que l'époque de la guerre froide est révolue.
- Q. À la lumière de ce que vous venez de dire, le Canada s'est surtout appliqué, au cours des douze derniers mois, à consolider ses initiatives en politique étrangère; je pense, notamment, à nos relations avec la Chine. À quoi peut-on s'attendre en 1973? (Viet-Nam?)
- R. Un aspect qui attire beaucoup d'attention actuellement concerne un rôle possible pour le Canada au Viet-Nam. Il ne s'agit pas là, à proprement parler, d'une initiative de notre part. On nous demande d'envisager la participation du Canada dans une nouvelle commission internationale de surveillance du cessez-le-feu que nous souhaitons tous voir déclaré au Viet-Nam. Sur ce point, nous avons clairement exposé notre position. Nous sommes disposés à examiner dans un esprit constructif toute demande de participation à des dispositifs de surveillance de trêve. Mais il faudra, pour que nous puissions accepter, que nous ayons l'assurance que l'opération promette de réussir et que nous puissions y jouer un rôle utile. Nous avons une grande expérience d'opérations de ce genre au Viet-Nam, et c'est en nous basant sur cette expérience aussi bien que sur l'étude des circonstances entourant la demande, que nous jugerons les chances de succès et la possibilité d'une participation utile du Canada.
- Q. À l'heure de la détente en Europe, comment entrevoyez-vous le rôle du Canada au sein d'un organisme comme l'OTAN?
- R. Par le passé nous avons encouragé tant sur le plan bilatéral que multilatéral les efforts faits en vue d'une détente en Europe. Notre présence à la réunion d'Helsinki confirme le fait que le Canada est reconnu comme partenaire valable lorsqu'il s'agit de questions de sécurité et de coopération en Europe.
- Pour ce qui est de son appartenance à l'OTAN, le Canada, qui n'est pas membre d'un organisme comme la Communauté économique européenne et n'a pas les moyens que les grandes puissances possèdent, trouve dans tous les comités d'OTAN jusqu'au Conseil ministériel lui-même, un forum pour exprimer et faire valoir ses intérêts dans toutes les questions importantes qui touchent la détente entre l'Ouest et l'Est.
- Q. On a vu, cette année, que le Canada a fait une contribution remarquable à la conférence de Stockholm sur l'environnement. À part cette question, dans quels domaines souhaitons-nous intensifier notre action aux Nations Unies?
- R. Je suppose que le Droit de la Mer sera un domaine où nous concentrerons nos efforts. Deux sessions du Comité des Nations-Unies sur le fond des mers auront lieu l'an prochain, suivies à l'automne d'une réunion préparatoire à la

Conférence sur le Droit de la Mer, conférence qui aura lieu à Santiago, Chili en 1974.

Nous continuerons évidemment à accorder une haute priorité à nos efforts dans le domaine du désarmement, particulièrement en ce qui a trait à des projets aussi importants que l'interdiction totale des essais nucléaires et l'examen d'une interdiction de la fabrication d'armes chimiques.

Le Canada a fait quelques propositions en ce qui a trait à l'orientation et le contrôle des opérations pour le maintien de la paix autorisées par le Conseil de Sécurité, propositions qui seront, nous l'espérons, discutées au début de l'année prochaine par le Comité spécial sur les Opérations du Maintien de la paix.

Q. La coopération avec le Tiers-Monde a constitué un de nos principaux objectifs depuis quelques années. Y a-t-il lieu de se réjouir des résultats obtenus?

R. Nous ne pouvons nous réjouir des résultats de nos efforts de coopération avec les pays en voie de développement tant que l'écart entre leur prospérité et la nôtre ne diminuera pas. Leur dettes, leur faible participation au commerce mondial et les autres immenses problèmes auxquels ils font face ne suscitent pas l'optimisme. Toutefois, l'ampleur de ces problèmes ne doit pas nous décourager. À ces pays revient la responsabilité première de leur propre développement, mais, l'année dernière, nous avons pris certaines mesures importantes à long terme. Face au problème de la dette extérieure et aux besoins de technologie avancée du Tiers-Monde, notre programme d'aide continue à augmenter. Nous avons l'intention de ratifier le nouvel accord sur le cacao conclu cette année. S'il entre en vigueur, il est fort possible que les revenus des pays producteurs deviennent plus stables.

L'année dernière le Canada a pris des mesures concernant les accords d'assurance-investissement et les accords commerciaux avec ces pays. La loi sur le système douanier préférentiel en faveur des pays en voie de développement introduite lors de la dernière session sera réintroduite lors de la prochaine session.

Q. Même si nous avons maintenant un observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains et que nous sommes devenus membres de la Banque interaméricaine de développement, nos rapports avec l'Amérique latine ne semblent pas progresser au même rythme qu'ailleurs. À quoi faut-il attribuer cet état de chose?

R. Je crois qu'il est inexact d'affirmer que nos relations avec l'Amérique latine n'ont pas évolué au même rythme que nos relations avec les autres régions du monde.

D'abord, sur le plan de nos relations bilatérales l'une des premières mesures prises à la suite de notre décision, en 1970, de donner une orientation plus valable à notre politique extérieure, a été l'établissement, sous les auspices de l'Agence canadienne de développement international, d'un programme d'aide technique à l'Amérique latine, axé sur l'agriculture, l'éducation et le développement communautaire; cette aide dépassera bientôt le niveau actuel d'une dizaine de millions de dollars.

Puis, sur le plan multilatéral, nous avons renforcé notre participation aux activités des institutions et des agences inter-américaines. Le printemps dernier, le Canada nommait un observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains.. Le 3 mai, le Canada devenait membre régulier de la Banque inter-américaine de développement et y souscrivait un capital de \$100 million sur

une période de trois ans. Membre de l'Organisation pan-américaine de la Santé depuis l'an dernier, le Canada est devenu membre, cette année, de l'Institut inter-américain des Sciences agricoles, ce qui porte à huit le nombre d'agences spécialisées ou d'institutions pan-américaines aux activités desquelles le Canada participe pleinement en sa qualité de membre régulier.

- Q. Le Canada sera l'hôte, en 1973, de la Conférence biennale des Premiers Ministres du Commonwealth. Selon vous, est-ce que les liens qui unissent les pays-membres seront atténués par l'entrée de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun?
- R. Je ne crois pas que cet événement historique ait un effet négatif sur les liens qui unissent les pays-membres du Commonwealth. Comme vous l'avez mentionné le Canada sera l'hôte de la prochaine Conférence biennale des Premiers Ministres du Commonwealth.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun représente pour le Canada une autre occasion de développer et de raffermir ses excellentes relations avec les pays européens.

- Q. Le commerce constituant le pivot de toute politique étrangère, diriez-vous que le contentieux économique canado-américain reste la principale préoccupation du gouvernement d'Ottawa?
- R. Comme vous le savez, nos relations avec les États-Unis touchent à de très nombreux domaines d'intérêt national aussi bien qu'international. Ce que vous appelez le "contentieux économique" ne forme donc qu'une question parmi bien d'autres à régler dans le cadre de nos relations mutuelles. Il est évident, toutefois, que nous sommes conscients de l'importance qu'ont nos relations commerciales avec les États-Unis aussi bien en ce qui concerne la politique étrangère du gouvernement qu'en ce qui concerne l'économie canadienne en général. Maintenant que les élections ont eu lieu dans nos deux pays, nous espérons pouvoir reprendre les discussions à ce sujet dans un avenir rapproché.

★

★

★